

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 21 juin 2017

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 heures.

Présents : Georges COMBES, Jean ESCOLA, Gérard TARDIEU, Catherine MIALHES, Anne- Sophie LEDOYEN, Carole GUINOT, Alain CECCHINATO, Patrice LABOULLE, Eric BLANC, Sandrine RICHOU, Julia THOMSON.

Pouvoirs : Patricia TONNELIER donne pouvoir à Anne-Sophie LEDOYEN
Bernard SARDA donne pouvoir à Jean ESCOLA

-1- Compromis de vente bureau de tabac :

Monsieur le Maire informe le conseil que M. et Mme MARTINEZ propriétaire du fonds de commerce du bureau de tabac sis 2 place du marché souhaite cesser leur activité fin juin 2017 faute d'acheteur potentiel.

Afin d'éviter la fermeture de ce commerce, il propose que la commune acquière ce fonds afin de le mettre en location gérance.

Il indique que le prix de vente s'élève à 30.000 € plus les frais d'acte, le stock sera acheté directement par le locataire du fonds. La bénéficiaire de cette location sera Mme Carine MAYEUX épouse SEGUY sous réserve qu'elle obtienne les habilitations nécessaires de l'administration des douanes pour la vente du tabac, de la Française des jeux, et du dépositaire central de la presse.

Le conseil donne son accord pour l'achat du fonds de commerce du bureau de tabacs au prix de 30.000 € plus les frais d'actes

-2- Désignation de délégués en remplacement d'un conseiller démissionnaire :

Monsieur le Maire indique au conseil que suite à la démission de Mme Fabienne MIRAS, il y a lieu de désigner de nouveaux délégués de la commune au sein du Syndicat du Hameau du Somail, du Syndicat de voirie, et du CIAS.

Il demande qu'elles sont les candidatures pour ces délégations.

Syndicat du Somail : M. Jean ESCOLA fait acte de candidature

Syndicat de Voirie : Mme Anne-Sophie LEDOYEN se porte candidate

CIAS : M. Alain CECCHINATO actuellement délégué suppléant se propose de passer titulaire
M. Jean ESCOLA se porte candidat pour le poste de délégué suppléant

Après un vote à main levée et à l'unanimité, sont désignés pour représenter la commune à la place de Mme Fabienne MIRAS :

✘ **Syndicat du Somail : M. Jean ESCOLA**

✘ **Syndicat de Voirie : Mme Anne-Sophie LEDOYEN**

✘ **CIAS : M. Alain CECCHINATO actuellement suppléant est élu délégué titulaire**
M. Jean ESCOLA est désigné comme délégué suppléant

-3- Proposition d'extension de réseau

Monsieur le Maire indique au conseil qu'afin de permettre aux forains lors de la fête d'hiver de pouvoir correctement s'alimenter en électricité, il a été demandé au SYADEN le transfert du coffret de branchement actuellement installé sur la Promenade. Il présente à cet effet un projet de convention qui fixe la participation de la commune à 1.060 €.

Le conseil donne son accord pour le projet présenté

-4- Autorisation pour une procédure d'abandon manifeste

Monsieur le Maire rappelle au conseil que l'état de la bâtisse située 2 rue du couvent à fait l'objet d'un arrêté de péril imminent. La commune a pris a sa charge les travaux de mise en sécurité. Il indique qu'après plusieurs relances les propriétaires ne se sont pas manifestés, il propose que soit mis en place une procédure de déclaration de parcelle en état d'abandon manifeste afin que la commune puisse réaliser les travaux nécessaires

Le conseil autorise le Maire à utiliser la procédure de déclaration de parcelle en état d'abandon manifeste prévue aux articles L.2243-1 à L.2243-4 du Code Général des collectivités territoriales pour la parcelle susmentionnée.

La séance est levée à 19 H